



ÉCOLE DE CONDUITE A2E
16 AVENUE ALAIN LE LAY, 29900 CONCARNEAU
Agrément E2102900030 | Tel:09 83 62 77 46 | Tel:07 63 60 29 29
www.ecoledeconduitea2e.com | a2econcarneau@gmail.com

LES EXAMENS

COMMENT SE DÉROULE L'ETG (EXAMEN THÉORIQUE GÉNÉRAL)? (EXAMEN DU CODE DE LA ROUTE)

L'épreuve pratique théorique du code la route se déroule dans les locaux de La Poste ou dans des centres agréés, par session de un ou plusieurs candidats.

En accord avec l'équipe pédagogique, vous pourrez choisir votre lieu et date d'examen.

L'ETG est payant, vous devrez vous acquitter d'une redevance au tarif en vigueur.

L'examen se déroule sur tablette numérique et dure 1h. Les questions portent sur l'analyse des situations de conduite pour adapter au mieux votre comportement sur la route:

- ✓ dispositions légales en matière de circulation routière
- ✓ le conducteur
- ✓ la route
- ✓ les autres usagers de la route
- ✓ réglementation générale et divers
- ✓ précautions nécessaires à prendre en quittant le véhicule
- ✓ éléments mécaniques liés à la sécurité de la conduite
- ✓ équipements de sécurité des véhicules
- ✓ règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement

Pour réussir l'ETG (examen du code de la route), vous devez avoir obtenu 35 bonnes réponses. Une fois l'examen terminé, le résultat est transmis sous 48h par email.

L'ETG a une validité de 5 ans.



ÉCOLE DE CONDUITE A2E
16 AVENUE ALAIN LE LAY, 29900 CONCARNEAU
Agrément E2102900030 | Tel:09 83 62 77 46 | Tel:07 63 60 29 29
www.ecoledeconduitea2e.com | a2econcarneau@gmail.com



LA POSTE
Passer mon code avec La Poste

Identifiant NEPH : [REDACTED]
Date de naissance : [REDACTED]

[REDACTED]

Vous avez passé l'Epreuve Théorique Générale du permis de conduire du 13/08/2019 sur le site de [REDACTED]

A l'issue de l'épreuve, vos réponses ont été transmises au Ministère de l'Intérieur pour correction. Vous avez obtenu la note de **36** sur **40**.

Avis : **FAVORABLE**

Les thématiques sur lesquelles vous avez fait des erreurs sont les suivantes :

Thématiques concernées	Nombre d'erreurs parmi les 40 questions
• L : Dispositions légales en matière de circulation routière	01
• C : Le conducteur	02
• R : La route	
• U : Les autres usagers	
• D : Règlementation générale et divers	01
• A : Les premiers secours	
• P : Précautions nécessaires à prendre en quittant le véhicule	
• M : Eléments mécaniques liés à la sécurité	
• S : Equipements de sécurité des véhicules	
• E : Règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement	

Info Ministère : pour rappel, vous devez attendre 48 heures pour pouvoir vous inscrire à l'épreuve pratique du permis de conduire.

Nous espérons que vous avez apprécié l'expérience « Passer mon code avec La Poste » et vous souhaitons un pareil succès pour l'épreuve pratique.



COMMENT SE DÉROULE L'EXAMEN PRATIQUE?

L'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire est évaluée par un(e) inspecteur(trice) du permis de conduire et de la sécurité routière.

Le jour de l'examen, l'épreuve vous est présentée individuellement par l'inspecteur(trice), qui vous précise ce que vous allez devoir faire :

- ✓ réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier et / ou autoroutier
- ✓ suivre un itinéraire ou vous rendre vers une destination préalablement établie, en vous guidant de manière autonome, pendant une durée globale d'environ cinq minutes
- ✓ réaliser une manœuvre (marche arrière, épi, créneau ou rangement en bataille)
- ✓ procéder à la vérification d'un élément technique à l'intérieur et à l'extérieur du véhicule et répondre à une question en lien avec la sécurité routière
- ✓ appliquer les règles du code de la route, notamment les limitations de vitesse s'appliquant aux élèves conducteurs
- ✓ adapter votre conduite dans un souci d'économie de carburant et de limitation de rejet de gaz à effet de serre
- ✓ faire preuve de courtoisie envers les autres usagers, et notamment les plus vulnérables.

L'évaluation réalisée par l'inspecteur(trice) est basée sur des textes réglementaires et instructions précises qui en fixent les modalités. Cette évaluation consiste en un bilan des compétences nécessaires et fondamentales devant être acquises pour une conduite en sécurité, car la conduite est un acte difficile qui engage une responsabilité forte.

L'inspecteur(trice) s'attache à valoriser vos acquis comportementaux plutôt que vos faiblesses. Il(elle) réalise ainsi un inventaire des points positifs et des points négatifs restitués par rapport à une compétence donnée.

Un échange entre l'inspecteur(trice) et vous peut s'instaurer au cours de l'épreuve. A l'issue de l'épreuve, l'inspecteur(trice) retranscrit de façon formelle ce bilan de compétences dans une grille d'évaluation.

Le résultat de votre examen est consultable sur le site de la sécurité routière sous 48h.



Bilan des compétences	Niveaux d'appréciation					Autonomie conscience du risque					
	E	0	1	2	3	Analyse des situations	Adaptation aux situations	Conduite autonome			
Connaître et maîtriser son véhicule											
Savoir s'installer et assurer la sécurité à bord	■	■	■	■	■	Analyse des situations	Adaptation aux situations	Conduite autonome			
Effectuer des vérifications du véhicule	■	■	■	■	■						
Connaître et utiliser les commandes	■	■	■	■	■						
Appréhender la route											
Prendre l'information	■	■	■	■	■						
Adapter son allure aux circonstances	■	■	■	■	■						
Appliquer la réglementation	■	■	■	■	■						
Partager la route avec les autres usagers											
Communiquer avec les autres usagers	■	■	■	■	■						
Partager la chaussée	■	■	■	■	■						
Maintenir les espaces de sécurité	■	■	■	■	■						
Sous-totaux											
Conduite économique et respectueuse de l'environnement											
Courtoisie											
Total général											

BILAN	FAVORABLE (2)
--------------	----------------------

(1) ne tient lieu de permis de conduire qu'à compter de 18 ans révolus (catégorie B)

(2) sous réserve de l'aptitude à la conduite fixée par l'avis médical